

JOURNAL DE QUEBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne à Québec, au bureau du Journal, près l'Archevêché; A Paris, chez Hecteur Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec. Voir l'avis à la fin de la quatrième page. PRIX DE L'ABONNEMENT. Pour le Canada, par an, sans les frais de poste, 1 louis. Pour Paris, y compris les frais de poste jusqu'à Londres, par an, 35 francs.

Prix des Annonces.

Dix lignes de petit-texte... 2/4 Audessus de six lignes et pas plus de dix... 3 Pour chaque ligne audessus de dix... 0/4 Les lignes en gros caractères sont comptées pour autant de lignes qu'ils sont de points. On fait un escompte libéral pour les annonces d'une grande étendue et selon le nombre d'insertions. Jos. CAUCHON, rédacteur en chef AUGUSTIN CÔTÉ, gérant.

Variété Scientifique.

Il ne suffit pas de produire des grains en abondance, il faut encore les conserver; problème dont la solution complète se fait encore attendre, et qui excite l'imagination des naturalistes. M. Milne Edwards présente à l'Académie un mémoire de M. Doyère, contenant de longues études sur l'alcute des blés, et les moyens d'arrêter les ravages de ce lépidoptère. L'alcute et le charançon sont les principaux ennemis de nos céréales; et ces deux méchantes petites bêtes doivent par année, si nous en croyons la statistique, jusqu'à 14 millions d'hectolitres, c'est-à-dire environ le sixième de la récolte totale de la France. Assurément, les recettes ne manquent pas pour se débarrasser de ces pillards; il y en a de bonnes, de mauvaises et de passables; il y en a tant que le charançon et l'alcute continuent à nous gougner et à nous ronger comme les punaises et les souris, chacun dans sa petite sphère. Et cependant, qu'y a-t-il de plus efficace contre une souris qu'un chat qui la mange, qu'une sourisier qui l'emprisonne ou l'étrangle bien serré? Parmi les moyens de conservation des grains, on compte les silos; mais ces greniers souterrains doivent être constitués dans certaines conditions. Nous nous arrêtons un instant sur celui qui propose un respectable et savant Ecclésiastique de Paris, moins pour sa valeur plus que problématique, qu'à raison du singulier système historique auquel il se rattache. L'auteur commence par établir que les grandes pyramides d'Égypte étaient des silos à conserver les grains. C'est une reminiscence de cette idée de certains auteurs que ces gigantesques monuments étaient les fameux greniers de Joseph. En admettant cette idée fantastique, on suppose, du moins que les pyramides étaient creuses, et évidées dans la plus grande partie de leur volume, pour contenir une masse considérable de grains. Cet évidement, dans des corps ainsi constitués, est physiquement impossible; mais passons. En fait, on sait aujourd'hui que les cavités intérieures des pyramides sont petites et peu nombreuses; et elles sont telles, sans doute, par l'impossibilité matérielle du contraire. Dans aucune, d'ailleurs, et quelque bien fermées qu'elles fussent, on n'a trouvé un grain de blé; et si quelque-une de ces chambres eût servi de grenier, les difficultés d'emmagasinement et d'extraction eussent été telles que le travail eût dépassé le profit. Pour qui connaît l'histoire des explorations faites dans la grande pyramide, le système dont il s'agit reviendrait à celui qui consisterait à creuser laborieusement un puits d'une grande profondeur, pour y déposer un verre d'eau, et l'en retirer au besoin. Si l'on transporte les silos dans les cryptes creusées dans le roc qui sert de base aux pyramides ou dans des enceintes extérieures et avoisinantes, outre d'autres objections que je pourrais faire, je dirai qu'alors les pyramides elles-mêmes ne sont pour rien dans ces prétendus greniers, qu'on pouvait construire en dehors d'elles et sans elles. Malheureusement cette conclusion contrariait beaucoup notre respectable auteur, qui tient à son étymologie. Académiciens et bourgeois se sont mépris jusqu'à présent sur la signification du mot pyramide. Celui-ci viendrait des deux mots grecs: blé et vase! Un vase, d'abord, n'est pas un grenier, n'est pas un bâtiment; mais encore y a-t-il... blé et vase. Or, ici tous mes lecteurs qui ont étudié leurs Racines grecques, se rappelleront le vers de Lancelot. Le vase exprime par cette racine est ce vase... qu'on met dans une table de nuit; celui-là exclusivement, et nous défions le savant auteur de nous citer un seul exemple où le mot dont il s'agit n'ait pas ce sens-là. Quand Schrevelius donne au mot Pyramis le sens spécial de: greniers royaux, en le faisant dériver systématiquement de blé, au moins ne fait-il pas intervenir la seconde moitié du mot, dans le sens beaucoup trop original que notre auteur lui donne. Ainsi, les pyramides d'Égypte seraient des vases... à blé. Pourtant, ne serait-il pas mal de discuter sur pièces cette audacieuse étymologie. Or, voyons un peu cela. Puisque l'interprétation du mot pyramide est grecque, il en faut demander le sens au premier écrivain grec qui nous mentionne les fameux monuments égyptiens, et le désigne par cette dénomination. Ce premier écrivain est Hérodote. Or, quelle destination assigne-t-il aux Pyramides, d'après le témoignage général des prêtres et de tous les habitants du pays? Celle de sépultures royales; celle-là seulement, et nulle autre. Ainsi, ce célèbre historien, qui ne passe pas pour un écervelé, apprenant que ces grandes constructions étaient des sépultures royales, leur aurait forgé un nom grec, signifiant vases à blé; et toujours, quels vases!... vous répétiez-je, amis lecteurs. Vous voyez qu'on peut aller loin, en se cramponnant à des étymologies arbitraires. C'est en manipulant de la sorte des lettres et des syllabes dans le laboratoire de son imagination, que Guérin Durocher a métamorphosé toute l'histoire profane en histoire sainte, et prouvé doctement que les conquêtes et tout le règne de Sésostris, par exemple, n'étaient que l'histoire de Jacob et des douze patriarches. En raisonnant comme lui et retournant les prémisses, leur égyptien eût prouvé que Jacob et ses enfants n'étaient que l'histoire défigurée du grand Sésostris. Mais revenons aux silos qui ont donné lieu à cette digression. Ceux qui propose l'auteur consistent simplement dans des caves dont les parois sont garnies de telle sorte au moyen de terre, pailles, poudres et planches qu'elles ne laissent pas pénétrer l'humidité. Nous dirons que ceci n'a rien de neuf; que c'est au fond le système des silos ordinaires, qu'on pourrait même écarter rigoureusement l'humidité par l'application de substances absolument imperméables, comme le verre, par exemple, et par des appareils de ventilation fonctionnant d'une manière continue. La question est de savoir si le jeu en vaudrait la chandelle, autrement si les profits compenseraient les frais. Or, dans notre climat, cela est au moins fort difficile; nous en avons eu preuve l'insuccès des silos de Saint-Ouen, organisés cependant avec intelligence, et pour l'établissement desquels on n'avait rien épargné. C'est dans les greniers surtout que pullulent les charcutons, et que se développent les larves de l'alcute. La fraîcheur et l'obscurité des silos nuisent à l'existence et à la propagation de ces insectes, et un bon silo qui préserverait de l'humidité, pourrait en même temps préserver le blé de leurs ravages. Je crois devoir citer à ce sujet le procédé de M. Léon Dufour, très-habile naturaliste, qui depuis 15 ans au moins conserve sans la moindre altération d'assez grandes quantités de blé. C'est au fond la méthode des silos imperméables. Il renferme ses grains dans de grandes jarres de grès ou dans des

barriques bien closes, qu'il place non pas à la cave, mais dans un grenier maintenu bien noir. Non-seulement l'humidité n'est pas à craindre, ni par suite la fermentation, mais les insectes ne s'y mettent pas; jamais la dent d'un charançon ou d'une alcute n'a violé ce garde-manger. C'est qu'il n'y a dans les conditions où est placé ce magasin, ni la chaleur, ni la lumière indispensables à la vie et au développement de leurs germes. Rien de si simple assurément que cette recette; et il paraît qu'en Italie, c'est à peu près ainsi qu'on procède; le blé est renfermé dans de grandes jarres, et l'on recouvre la surface d'une petite couche de fèves. Cette précaution suffit pour écarter les insectes propres aux céréales et qui n'attaquent pas les légumineuses. On n'agit ainsi, à la vérité, que pour des approvisionnements peu considérables; mais il me semble qu'on pourrait l'étendre utilement à des masses quelconques; car, quelle qu'en fût la dépense, le profit lui serait toujours rigoureusement proportionnel; et on pourrait atténuer encore les frais en agrandissant les vases, en employant, par exemple, de grandes caisses doublées de zinc. Je ne puis qu'engager mes lecteurs ruraux à faire l'expérience en petit, une cruche de grès ou la bouteille à tabac seront d'un emploi aussi facile qu'efficace. La bouteille à tabac surtout;... en servant à ceci et point à autre chose, elle méritera doublement mon estime et mes éloges. L. DESDOUVTS.

Éducation.

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.—DOUBLE OBJET DE L'ÉDUCATION.—INSTRUCTION: EN QUOI ELLE CONSISTE.—DIVISION DES ÉTUDES CLASSIQUES.—MÉTAPHYSIQUE. Importance de l'éducation.—Philippe, roi de Macédoine, à la naissance d'Alexandre, écrivit à Aristote la lettre qui suit: "Je vous apprendis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de me l'avoir donné que de l'avoir fait naître du temps d'Aristote; car j'espère qu'il évoluera par un maître tel que vous, il deviendra digne de la gloire de son père et du royaume que je lui laisserai." Cette lettre n'a pas besoin de commentaire, et nous ne la citons que pour faire remarquer que l'éducation est peut-être le sujet qui a inspiré les plus nobles pensées et donné naissance aux plus beaux livres. C'est, en effet, que l'éducation est le tout de l'homme; car l'homme ne sait que ce qu'il a appris, et n'est guère, dans les différents âges de sa vie, que ce que l'éducation l'a fait. Ce que nous disons de l'importance de l'éducation par rapport à l'individu, n'est pas moins vrai par rapport à la société en général. Les lois, dit-on, sont le fondement des États; mais d'où les meilleurs lois tirent-elles leur force et leur stabilité, sinon de l'éducation, qui y accoutume et y assujettit les esprits? Quid leges sine moribus? (HORACE, od. 25, liv. 3.)

Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée: c'est en parlant de Lycurgue. "Ce sage législateur, dit-il, ne jugea pas à propos de rédiger ses lois par écrit, persuadé que ce qu'il y a de plus fort et de plus efficace pour rendre les villes heureuses et les peuples vertueux, c'est ce qui est empreint dans les mœurs des citoyens, et ce que la pratique et l'habitude leur a rendu familier et naturel. Car les principes que l'éducation a gravés dans les âmes demeurent fermes et inébranlables, parce qu'ils sont fondés sur la conviction intérieure et sur la volonté même, qui est un lien toujours plus fort et plus durable que celui de la contrainte, de sorte que cette éducation devient la règle des hommes et leur tient lieu de législateur." Le plus plaisant sophisme qu'on puisse imaginer en pareille matière, est celui de J.-J. Rousseau, qui s'est avisé de dire en tête d'un livre sur l'éducation: "Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme." Pourquoi donc s'est-il donné la peine de faire un gros livre sur ce sujet?

Double objet de l'éducation.—L'éducation a pour but de développer les facultés morales et intellectuelles de l'homme. Elle comprend, par conséquent, la religion et l'instruction. Nous ne nous occupons ici que de l'instruction proprement dite, en faisant toutefois remarquer que l'éducation est une, comme l'âme humaine, et que, sans la religion et la morale, l'instruction ne sert bien souvent qu'à rendre l'homme, en quelque sorte, plus ignorant. De l'instruction.—La nécessité des études libérales n'a jamais été méconnue que par ces esprits positifs, aux yeux de qui la connaissance des langues anciennes, la littérature, les arts, ne sont que des occupations frivoles et stériles. Utilité: voilà leur grand mot! Mais il y a déjà longtemps que Boileau, pour ne pas nommer Horace, s'est égayé sur cette espèce d'économistes: témoin ce passage de la satire où il raille les utilitaires de son temps: "Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir? Dit un père à son fils, dont le poil va devenir: Prends-moi le bon parti, laisse-là tous les livres. Cent francs, au dernier cinq, combien font-ils? Vingt livres. C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir! Ce de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvant! Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences; Prends, au lieu de Platon, le Guidon des finances; Sache quelle province enrichit les traitants; Combien le sel au roi peut fournir tous les ans..."

Voltaire, qu'on n'accusera pas d'être un partisan de la routine, a aussi persiflé de bon cœur les gens dont nous parlons dans le bel esprit que consultèrent sur l'éducation de leur fils le père et la mère de Jeannot, devenu marquis de la Jeannotière: "...Monsieur voulait que son fils apprit le latin, madame ne le voulait pas. Ils s'irrent pour arbitre un auteur qui était célèbre alors par des ouvrages agréables. Il fut prié à dîner. Le maître de la maison commença par lui dire:—Monsieur, comme vous savez le latin et que vous êtes un homme de la cour...—Moi, monsieur, du latin! je n'en sais pas un mot, répondit le bel esprit, et bien m'en a pris: il est clair qu'on parle beaucoup mieux sa langue quand on n'en partage pas son application entre elle et des langues étrangères. Voyez toutes nos dames, elles ont l'esprit plus agréable que les hommes; leurs lettres sont écrites avec cent fois plus de grâce; elles n'ont sur nous cette supériorité que parce qu'elles ne savent pas le latin.—Eh bien, n'aurais-je pas raison? dit madame. Je veux que mon fils soit un homme d'esprit, qu'il réussisse dans le monde, et vous voyez bien que s'il savait le latin il serait perdu. Joue-t-on, s'il vous plaît, la comédie et l'opéra en latin? plaide-t-on en latin quand on a un procès?... Monsieur, ébloui

de ces raisons, passa condamnation, et il fut conclu que le jeune marquis ne perdrait pas son temps à connaître Cicéron, Horace et Virgile.—Mais qu'apprendra-t-il donc? car faut-il qu'il sache quelque chose; ne pourrait-on pas lui montrer un peu de géographie?—A quoi cela lui servirait-il? répondit le gouverneur. Quand M. le marquis ira dans ses terres, les postillons ne sauront-ils pas le chemin? ils ne l'égareront certainement pas. On n'a pas besoin d'un quart de cercle pour voyager, et on va très commodément de Paris en Auvergne, sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve.—Vous avez raison, répliqua le père; mais j'ai entendu parler d'une belle science qu'on appelle, je crois, l'astronomie.—Quelle pitié! repartit le gouverneur; se conduit-on pas les astres dans ce monde! et faudra-t-il que M. le marquis se tienne à calculer une éclipse, quand il trouve à point nommé dans l'almannach, qui lui enseigne de plus les fêtes mobiles, l'âge de la lune, et celui de toutes les princesses de l'Europe." Madame fut de l'avis du gouverneur. Le petit marquis était au comble de la joie; le père était très indécis... Je m'imagine pourtant, dit la mère, qu'il ne serait pas mal qu'il sût un peu d'histoire.—Hélas! madame, à quoi cela est-il bon? répondit-il; il n'y a certainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour. Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, ne sont que des fables convenues; et pour les modernes, c'est un chaos qu'on ne peut débrouiller. Qu'importe à monsieur votre fils que Charlemagne ait institué douze pairs de France, et que son successeur ait été bête?—Rien n'est mieux dit, s'écria le gouverneur, on étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutilisées; mais de toutes les sciences, la plus absurde, à mon avis, et celle qui est la plus capable d'étouffer toute espèce de génie, c'est la géométrie. Cette science ridicule a pour objet des surfaces, des lignes et des points qui n'existent pas dans la nature. On fait passer en esprit cent mille lignes courbes entre un cercle et une ligne droite qui le touche, quoique dans la réalité on n'y puisse pas passer un fetu. La géométrie, en vérité, n'est qu'une mauvaise plaisanterie." Monsieur et madame n'entendaient pas trop ce que le gouverneur voulait dire; mais ils furent entièrement de son avis... Enfin, après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que monsieur le marquis apprendrait à danser. (Jeannot et Colin, conte de Voltaire.)

Les utilitaires de notre temps n'accepteront pas, sans doute, cette conséquence; mais, quelque ridicule qu'elle soit, elle ne laisse pas d'être contenue dans leur principe, qui est, du reste, un de ces lieux communs qui ne méritent pas d'être réfutés sérieusement. Qu'est-il besoin de prouver que l'éducation n'est pas exclusivement renfermée dans le cercle des besoins physiques; que l'homme est aussi un être moral et intelligent, né pour connaître le bien, le beau, le vrai, et qu'après avoir pourvu aux nécessités physiques, il a encore tout à faire et tout à apprendre? Il suffit d'ailleurs, pour concevoir une juste idée des avantages des études libérales, d'observer la différence qu'elles mettent, non-seulement entre les particuliers, mais encore entre les peuples. Les Athéniens n'occupaient pas un fort grand espace dans la Grèce; mais jusqu'au leur réputation ne s'est-elle pas étendue? Rome, devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit en tout genre; et par là elle s'acquit sur les peuples qu'elle avait vaincus une autre sorte de supériorité, infiniment plus glorieuse que celle qui n'est fondée que sur la force des armes.

L'Afrique, autrefois si savante, est tombée, par l'oubli des belles-lettres, dans une stérilité entière, et même dans la barbarie dont elle porte le nom. On peut en dire autant de l'Égypte en particulier, que l'antiquité considérait comme la mère de toutes les sciences. Le contraire est arrivé parmi les peuples de l'Occident et du Nord. Ils furent longtemps grossiers et barbares; mais aussitôt que les lettres eurent pénétré chez eux, ils produisirent des hommes qui ont égalé dans tous les genres ce que les autres nations avaient eu de plus solide, de plus éclairé, de plus profond et de plus sublime. On voit tous les jours qu'à mesure que les sciences passent chez de nouveaux peuples, elles les transforment en d'autres hommes; et qu'en leur donnant des inclinations et des mœurs plus douces, des lois plus humaines, elles les tirent de l'obscurité où ils avaient languis jusque-là, et de la grossièreté qui leur était naturelle. Ils deviennent ainsi une preuve que, malgré la différence des climats, les esprits sont à peu près les mêmes: que, selon que les sciences sont cultivées ou négligées, elles élèvent ou abaissent les nations; qu'elles les tirent des ténèbres ou les y replonge, et qu'elles semblent décider de leur destinée.

Mais, sans parcourir l'histoire, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables; l'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines; l'autre, riche en fleurs et en fruits, rassemblée dans un petit espace ce qu'il y a de plus rare, de plus salubre, de plus délicieux. Il en est de même de notre esprit et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver. Nihil est feracius ingenio, vis praesertim que disciplinis excolta sunt (Cicéron, Orat. 48).

En effet, l'esprit se nourrit des grandes vérités que l'étude lui fournit. Il croît et grandit, pour ainsi dire, avec les grands hommes dont il étudie les ouvrages, de même qu'on prend les manières et les sentiments de ceux avec qui l'on vit ordinairement. Animé d'une noble émulation, il aspire à leur gloire, et il l'espère en voyant les succès qu'ils ont obtenus. Il oublie sa propre faiblesse, et il fait d'heureux efforts pour s'élever avec eux au-dessus de lui-même. Stérile quelquefois de son propre fonds, et renfermé dans des bornes trop étroites, il invente peu et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, rend plus loin ses vues, multiplie ses idées, les porte plus variées, plus destinées, plus vives; elle lui apprend à envisager les vérités sous plusieurs faces, lui découvre la fécondité des principes, et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées. Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce

qu'on appelle science, elle donne aussi de la capacité pour les affaires et pour les emplois. Rien n'est plus ordinaire d'entendre les gens du monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commentent trop tard à connaître l'usage et le prix. Ils avouent que ce défaut les a éloignés des emplois importants, ou les a laissés fort au-dessous de leurs charges, ou les a fait même succomber sous leur poids. Enfin, quand l'étude ne servirait qu'à retirer de l'oisiveté et des passions qu'elle enfante, elle serait déjà un très-grand avantage. Elle remplit utilement les vides de la journée, qui passent si fort à tant de personnes, et rend très-agréable un loisir, qui, sans le secours des lettres, est une image de la mort, et comme le tombeau de la vie: Otium sine litteris mors est, et hominis viri sepultura (Sénèque, ép. 28). Elle met en état de juger sagement des ouvrages qui paraissent, de lier société avec les gens d'esprit; d'entrer dans les meilleures compagnies; de prendre part aux entretiens les plus savants; de fournir de son côté à la conversation, ou sans cela on demeurerait muet; de la rendre plus utile et plus agréable, en mêlant les faits aux réflexions, et en relevant les uns par les autres. Cependant, si la nécessité des études classiques ne peut faire question que pour les ignorants, ce qui doit faire la matière des études est communément l'objet d'idées peu arrêtées. On confond ordinairement la fin avec les moyens; et cela, faute de s'être bien représenté en quoi consiste l'instruction. Nous allons essayer de le déterminer, c'est-à-dire de justifier ce qui se fait.

En quoi consiste l'instruction.—Les méprises dans lesquelles tombent certaines personnes au sujet de l'instruction proviennent de ce qu'elles ne voient pas nettement qu'il s'agit avant tout de développer les facultés intellectuelles de l'âme, comme on développe les facultés du corps; qu'il s'agit de les exercer, de les assouplir, en un mot, de leur donner toute la mesure de mouvement dont elles sont susceptibles. Sera-ce l'érudition, c'est-à-dire l'histoire, la géographie, les mathématiques, etc., qui pourra tout d'abord procurer à l'esprit le développement dont nous parlons? non, évidemment; car toutes ces sciences sont une application des études, et ne sauraient jamais en être l'objet immédiat. On ne commence pas par être savant; et, avant d'arriver là, il faut, pour ainsi dire, apprendre à apprendre. Reconnaissons donc, sur la foi de l'expérience et de l'usage, que ce n'est que par l'étude du langage, ou, pour parler d'une manière plus explicite, par les lettres, que l'intelligence peut acquiescer cette aptitude générale, qui est la fin de l'instruction. Le mot lettres sert à désigner les caractères matériels de l'écriture et les plus brillantes productions de l'esprit humain. Cette acception étendue du même mot se retrouve chez tous les peuples et dans tous les temps. Ainsi le mot grammaire comprenait, chez les anciens, presque toutes les connaissances de l'entendement. Ce phénomène du langage a sa raison dans l'union intime de la pensée et de la parole. La parole étant inséparable de la pensée, il est évident que tout le secret de l'intelligence reside dans la parole; et, l'instruction ayant pour objet de développer l'intelligence, il n'est pas moins évident que les lettres doivent être considérées comme la base fondamentale des études.

Quid esset dulcis nomenclatura minus alumnus, Quam sapere et fieri ut possit, que sentiat? (HORACE, epist. 4, lib. 1.) "Que peut souhaiter de mieux une tendre mère à son fils chéri, que la sagesse et l'art d'exprimer ce qu'il sent?" Tout le temps des études se passe à apprendre à lire et à écrire; à arranger des phrases, et à orner sa mémoire de morceaux choisis de poésie et d'éloquence. Cela semble bien peu de chose; et c'est pourtant ce qui contribue à mettre tant de différence entre un homme et un homme, sous le rapport de l'intelligence. La spécialité à laquelle on se destine n'est pas une raison pour modifier la règle. Avant tout, il faut être instruit, instructus, c'est-à-dire rendu capable de faire le meilleur usage de son esprit, quelque soit l'objet auquel on l'applique ultérieurement. Ajoutons que le langage n'est pas seulement un instrument propre au développement de l'intelligence; qu'il est encore une préparation à toutes les connaissances, qui doivent devenir plus tard l'objet de son application. C'est par l'étude du langage que l'esprit reçoit, pour ainsi dire, goutte à goutte, ces notions d'antiquité, d'histoire, de géographie, etc., qui sont comme les fondements sur lesquels doit reposer un jour l'édifice entier de la science. C'est par là qu'il acquiert cette sagacité, ce goût, cette rectitude de jugement, en un mot, cette raison universelle, qui prépare à l'étude de toutes les sciences et de tous les arts, dont les procédés ne sont au fond qu'une application de cette raison universelle. Si telle est la loi du développement de l'intelligence, l'utilité ou plutôt la nécessité des langues anciennes, peut-elle faire question?

On peut hardiment soutenir que les connaissances historiques, géographiques, mathématiques, quelque vastes qu'on les suppose, ne sauraient suppléer le travail de l'esprit, appliqué à l'étude de ses langues prétendues mortes. L'homme qui ne se sera livré toute sa vie qu'à des matières purement scientifiques, qui n'aura jamais travaillé que sur des faits et sur des chiffres, pourra bien avoir un dehors d'érudition et de goût; mais ses connaissances n'auront rien que de superficiel et d'exclusif: un côté seul de son esprit sera développé, et, quelque étendue que puisse être sa science, son génie sera toujours étroit. Au contraire, que ne doit-on pas attendre de ce labeur assidu qui, borné d'abord à quelques phrases, finit par s'étendant sur un discours, sur un poème tout entier? Dans cette série d'exercices, où l'on retourne en tant de manières la pensée d'un auteur pour en comprendre le sens, dans ces efforts inouïs que l'on fait pour rendre la sienne dans une langue étrangère, dans ces combinaisons réciproques de mots et de phrases, que de pensées philosophiques et morales, que d'images poétiques, viennent, chemin faisant, se graver pour toujours dans l'intelligence et dans le cœur! A proprement parler, c'est sur la substance même des auteurs qu'on étudie; c'est so les apprécier, et en quelque sorte, se les assimiler; et, dans ce travail lent et progressif, l'antiquité toute entière, avec ses croyances, ses mœurs, ses lois, ses usages, passe devant les yeux de l'éleve.

Un poète contemporain a dit:

En vain faut-il qu'on me traduise Homère, Qui, je suis Grec: l'Épique a raison. Sous Périclès j'eus Athènes pour mère: Je vivais Socrate en sa prison. De Phidias j'eus les merveilles: De Pallas j'ai vu les bords fleuris. J'ai sur l'Hyante éveillé les abeilles: C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

En effet, les événements, les lieux célèbres de l'histoire, se concourent avec plus d'ensemble et d'enchaînement, quand on vit, pour ainsi dire, au milieu d'eux, quand on les voit animés par la vive peinture d'un poète ou d'un historien. Non, rien ne saurait remplacer, pour former l'esprit et le goût, ces dix ou douze années qu'on passe dans la société des meilleurs auteurs, au milieu des plus beaux pays, dans les plus beaux temps de l'histoire; ces années d'un travail intelligent et naïf, durant lesquelles, visitant tous les lieux, vivant dans tous les temps, faisant connaissance avec les plus grands hommes de l'antiquité, approfondissant tous les genres de littérature, on amasse pour l'avenir tous les matériaux qui doivent faire le fond de l'intelligence et du cœur de l'homme.

Bien des gens s'imaginent encore qu'on apprend le grec et le latin, comme l'anglais ou l'italien, pour le parler. Si cela était, on aurait grandement raison de regarder comme perdues tant d'années consacrées à l'étude de ces deux langues. Mais nous avons vu tout ce que comprend un pareil étudé. On apprend le grec et le latin, parce que ces deux langues sont pour nous les interprètes du passé; parce qu'elles sont les idiomes dans lesquels ont écrit Homère, Sophocle, Thucydide, Platon, Lucrèce, Cicéron, Virgile, Horace, Tacite, et tant d'autres auteurs, qu'il faut connaître, si l'on veut savoir quelque chose; parce qu'enfin ces deux langues sont, en raison de leur génie, l'instrument le plus propre à donner à l'intelligence le développement et l'impulsion dont elle a besoin pour être vraiment maîtresse d'elle-même. Le traité du Pape, de J. de Maistre, contient un passage fort remarquable sur la langue latine: ce passage est trop beau et trop peu connu pour que nous ne le citions pas, dans un écrit comme celui-ci, où l'on s'est proposé avant tout d'être utile au lecteur. "Rien n'égale, dit-il, la dignité de la langue latine. Elle fut parlée par le peuple-roi, qui l'imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain, et que les langues mêmes les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de majesté appartient aux latins: la Grèce l'ignore, et c'est par la majesté seule qu'elle demeura au-dessous de Rome, dans les lettres comme dans les camps. Ne pour commander, cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlent. C'est la langue des conquérants romains et celle des missionnaires de l'Eglise romaine. Ces hommes ne diffèrent que par le but et le résultat de leur action. Pour les premiers, il s'agissait d'asseoir, de ravager le genre humain; les seconds venaient l'éclaircir, le rassurer et le sauver: mais toujours il s'agissait de vaincre et de conquérir; et de part et d'autre c'est la même puissance:..... Super et Garamantas et Indos Profecti imperium..... (VIRGILE.)

"Trajan, qui fut le dernier effort de la puissance romaine, ne put cependant porter sa langue que jusqu'à l'Euphrate. Le pontife romain l'a fait entendre aux Indes, à la Chine et au Japon. C'est la langue de la civilisation. Mêlée à celle de nos pères les barbares, elle sut raffiner, assouplir, et, pour ainsi dire, spiritualiser ces idiomes grossiers, qui sont devenus ce que nous voyons. Armés de cette langue, les envoyés du pontife romain allèrent eux-mêmes chercher ces peuples qui ne venaient plus à eux. Ceux-ci l'entendirent parler le jour de leur baptême, et depuis ils ne l'ont plus oubliée. Qu'on jette les yeux sur une mappe-monde, qu'on trace la ligne où cette langue universelle s'est tue: là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes; au-delà vous ne trouverez que la parenté humaine, qui se trouve heureusement partout. Le genre européen, c'est la langue latine. Les médailles, les monnaies, les trophées, les tombeaux, les annales primitives, les lois, les canons, tous les monuments parlent latin: faut-il donc les effacer ou ne plus les entendre? Le dernier siècle, qui s'écherra sur tout ce qu'il y a de sacré et de vénérable, ne manqua pas de déclarer la guerre au latin. Les Français, qui donnent le ton, oublièrent presque entièrement cette langue; ils se sont oubliés eux-mêmes jusqu'à la faire disparaître de leur monnaie, et ne paraissent pas encore s'apercevoir de ce délit commis à la fois contre le bon sens européen, contre le goût et contre la religion. Les Anglais eux-mêmes, quoique sagement obstinés dans leurs usages, commencent aussi à imiter la France: ce qui leur arrive plus souvent qu'on ne le croit et qu'ils ne le croient eux-mêmes, si je ne me trompe. Contemplez les piédestaux de leurs statues modernes: vous n'y trouverez plus le goût sévère qui gravait les épitaphes de Newton et de Christophe Wren. Au lieu de ce noble latinisme, vous lirez des historiens en langue vulgaire. Le marbre, condamné à bavarder, pleure la langue dont il tenait ce beau style qui avait un nom entre tous les autres styles, et qui, de la pierre où il s'était établi, s'élevait dans la mémoire de tous les hommes. Après avoir été l'instrument de la civilisation, il ne manqua plus au latin qu'un genre de gloire, qu'il s'acquit en devenant, lorsqu'il en fut temps, la langue de la science. Les génies créateurs l'adoptèrent pour communiquer au monde leurs grandes pensées. Copernic, Kepler, Descartes, Newton, et cent autres très importants encore, quoique moins célèbres, ont écrit en latin. Toutes les autres langues, quoique cultivées et comprises, se taisent cependant dans les monuments antiques, et très probablement pour toujours."

Nous ne prétendons pas que l'instruction doive se renfermer entièrement dans l'étude des langues anciennes et l'imitation des auteurs grecs et latins: nous avons seulement voulu poser le principe. Si les études classiques ont leurs abus, c'est la faute des maîtres, et non la faute de la règle. Il est certain que les langues grecque et latine diffèrent complètement des langues modernes, par la forme et pour l'esprit, que nos mœurs et nos croyances diffèrent encore plus des mœurs et des croyances, des peuples payens, et que l'admiration trop exclusive des chefs-d'œuvre de l'antiquité a nui sous plusieurs rapports aux progrès de l'art, en enchaînant l'essor du génie; mais qu'en doit-on conclure? qu'il faille renoncer à l'étude des lettres grecques et latines? cela n'est pas possible; car le présent ne



Point de véritable à moins qu'elle ne porte la signature de J. BUTTS sur l'enveloppe.

Prix \$1 la bouteille, six bouteilles pour 5 piastres. A vendre en gros et en détail, par JOSEPH BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et chez JOHN MUSSON, pharmacien, rue Beaudé, Haute-Ville.—3 fév. 1853.

AUX DAMES. Douleurs de foie et débilité générale guéries par l'emploi des Bitters oxygénés.

La Porte, Indiana, 30 déc. 1850. MM. REED, BATES et AUSTIN.—Messieurs, Je vous envoie des détails sur ma maladie et les effets qu'ont produits sur moi les Bitters oxygénés de Dr. Green. Pendant deux ans j'ai souffert d'indigestion avec douleurs d'estomac, maux de tête, constipation, et autres symptômes. J'ai été obligé d'abandonner l'usage du café, et de vivre d'aliments les plus légers, et malgré cela ils me causaient des douleurs pendant plusieurs heures après chaque repas. Un simple verre d'eau me donnait des spasmes dans l'estomac. J'ai fait l'essai de plusieurs remèdes bien recommandés par mes amis sans succès.

Je demeure, messieurs, très respectueusement votre etc. S. B. RIDEOUT.

REED, BATES & AUSTIN, droguistes, 26, Merchant's Row, Boston, agents généraux. Prix, \$1 la bouteille, six pour 5 piastres. A vendre à Québec, en gros et en détail, chez JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, G. G. ARDOUIN, près du séminaire, marché de la Haute-Ville, et chez JOHN MUSSON, Droguiste, à l'encoignure des rues Beaudé et de la Fort.—3 fév. 1853.

MARIÉS. A Saint-André, comté de Kamouraska, le 31 janvier, par le Rév. M. N. Doucet, Chrysogone Sirois, ecuyer, médecin, à Delle Marie-Joséphine, fille de Flavien A. Lapointe, ecuyer, marchand de la même paroisse.

DÉCÈS. A été inhumé le 8 février, dans l'église paroissiale d'Yamachiche, après un service solennel, le corps de Charles Caron, éc., ex-membre du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, cultivateur notable et respecté de cette paroisse. Sa mort, arrivée le 31 ult., à 11 heures A. M., après de très-courtes souffrances, à l'âge avancé de 85 ans, plonge dans la douleur et le deuil une famille qui chérissait ce bon père. Un concours nombreux et respectable se réunit, et accompagna ses restes mortels, de sa résidence jusqu'à sa dernière demeure, où il vit lui-même entrer un si grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge, de toutes conditions, que la mort imphytable moissonne continuellement.

La Ruche Littéraire ILLUSTRÉE.

La distraction vaut à l'esprit ce que le délassement vaut au corps: il faut de l'une et de l'autre.

M. G. H. CHERRIER, cédant aux sollicitations pressantes de quelques amis, publiera tout prochainement, sous ce titre, la première livraison d'un Album consacré exclusivement à la littérature canadienne. Plusieurs jeunes canadiens ont le projet de publier, moyennant quelque rémunération que le public, avec un plan de bonne volonté et de patriotisme, peut leur accorder sans déshonneur. Aussitôt que M. C. sera sûr d'un encouragement raisonnable, partant d'un nombre suffisant d'écritures, LA RUCHE LITTÉRAIRE paraîtra périodiquement, et illustrée.

LA RUCHE LITTÉRAIRE sortira par livraisons plus ou moins volumineuses, suivant la longueur des écrits.—M. C. voulant que chaque livraison contienne, autant que possible, l'essai dans son entier, afin que la patience du lecteur ne soit pas inutile. Le prix sera de QUINZE SOLS pour chaque livraison, quelle que soit la quantité de matière qu'elle renfermera. Inutile de dire que la morale la plus pure, et que la pudeur la plus susceptible seront invariablement respectées.

LA RUCHE LITTÉRAIRE aura, sous le rapport typographique, tout le mérite possible. M. C. profite de l'occasion pour faire appel à tous ses jeunes compatriotes qui se sentent le talent et le goût d'écrire, dans quelque genre que ce puisse être. En attendant qu'il puisse leur offrir à tous quelque chose de plus substantiel, il acceptera toujours leurs écrits avec la plus vive reconnaissance.

M. C. a le ferme espoir que la Presse, sans distinction, l'aidera de tout son pouvoir dans une entreprise aussi nationale. M. C. est convaincu qu'une fois avec la sympathie et l'indulgence du journalisme, on peut se considérer presque sûr du succès.

Comme M. C. éprouve le besoin de connaître quels sont ceux qui sont disposés à encourager une bonne fois la littérature canadienne jusqu'à ce jour si négligée, il a déposé à cet effet des listes chez les principaux libraires de Montréal, Trois-Rivières et Québec, ainsi qu'aux différents Instituts et Chambres de Lecture. Les amateurs pourront y placer leur nom, ainsi que M. C. sache sur combien d'amis il peut compter.

MM. les propriétaires de journaux, tant de Montréal, que de Québec et des Trois-Rivières, qui inséreront l'annonce ci-dessus gratis pendant un mois, recevront chacun une copie du Journal.

G. HYPOLITE CHERRIER. Montréal, 10 février 1852. RELATION ABRÉGÉE DE QUELQUES MISSIONS DES PÈRES de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, par le Père Bussani. Traduit par le P. Père Martin, 1 vol. in-8, orné de cartes et de gravures. PRIX, 50c. En vente chez J. & O. CRÉMAZIE, 12, Rue la Fabrique. Québec, 10 fév. 1852.

Société morue. Les soussignés donnent avis qu'ils se sont associés pour le commerce de marchandises sèches, en la Basse-Ville de Québec, et qu'à dater du PREMIER MAI prochain, les affaires se feront sous les noms et raison de CARON & MOREL, ELIE CARON, LS. MOREL.

Le soussigné profite de cette occasion pour informer ceux qui ont des comptes contre lui de vouloir bien les régler avant le premier mai prochain. ELIE CARON, 21. Québec, 10 février 1850. Malles des paroisses d'en bas. Le soussigné informe le public que le lieu de départ des malles et de la diligence pour les paroisses d'en bas, sera désormais à la maison de M. Théodore Bégin, à la Pointe-Lévi. Heure de départ: 1 heure et demie chaque jour. THOMAS JONES. Pointe-Lévi, 5 février 1853.

PROVINCE DU CANADA, BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL, Québec, 7 février 1853. ON recevra des offres à ce bureau jusqu'au PREMIER MARS, mil huit cent cinquante-trois, pour des Bénévoles de la province qui donneront en vertu de la 16e Viet. Ch. 22. "Acte pour établir un fonds consolidé" un emprunt municipal pour le Haut-Canada." en sommes de £100, £250, et à un montant limité, de £25 courant, chacune, payables en 20 et 30 années, jusqu'au montant de DEUX CENT MILLE LOUIS COURANT. L'intérêt à 6 p. c. payable semi-annuellement en présentant les titres, et exprimer leurs offres comme suit: Offres pour les Bénévoles qui doivent être émanées en vertu de la 16e Viet. Ch. 22. La forme de Bénévoles peut être vue aux différentes Banques de London, C. O., Hamilton, Toronto, Kingston, Québec, et à ce bureau. E. P. TACHÉ, Rec.-Géné. Morue! Morue!! Le soussigné offre en vente: 90 QUARTS et drâts de MORUE verte de qualité supérieure. H. TURCOTTE, 37, rue de la Couronne, Québec, 8 février 1853.

AVIS.

Bureau du Chemin de Fer de Québec et Richmond, Québec, 7 février 1853.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs d'actions ou propriétaires du Chemin de Fer de Québec et Richmond que le premier jour de février courant, il a été résolu par les directeurs de la dite compagnie qu'il sera fait sept versements d'une livre courante chaque action, en dix versements étant les premiers ordonnés, la dite somme d'une livre par chaque action payable comme suit savoir:—Le premier versement, le quatorzième jour de mars prochain; le deuxième versement, le quatorzième jour d'avril prochain; le troisième versement, le quatorzième jour de mai prochain; le quatrième versement, le dix-neuvième jour de juillet prochain; le cinquième versement, le vingtème jour d'août prochain; le sixième versement, le vingt-et-unième jour de septembre prochain.

Et en conséquence les dits souscripteurs ou propriétaires d'actions dans le dit chemin de fer de Québec et Richmond sont par le présent requis de payer la dite somme d'une livre par action entre les mains du trésorier de la dite compagnie ou des agents dûment constitués d'elle, au bureau de la compagnie, en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Beaudé, le ou avant les jours ci-dessus respectivement mentionnés.

THOS. LLOYD, Secrétaire. CHEMIN DE FER SUCCESSORIAL DE MEGANTIC. Québec, 5 février 1853. LES BUREAUX de cette Compagnie sont transférés à la rue Dalhousie, Basse-Ville, où l'on peut voir les plans de l'arpentage de la ligne, à commencer du MARDI, le 17 du présent mois. Par ordre, J. T. BROUSSEAU, Secrétaire actif.

Société d'Agriculture du comté de Rimouski, N° 1. IL y aura un concours à Saint-Simon, MARDI, le QUINZIÈME JOUR de mars prochain, à DIX heures du matin, et des prix seront accordés pour les objets suivants, savoir: Blé froment..... 3 prix. Blé de Mer Noire..... 3 idem. Blé Laurent..... 2 idem. Pois verts..... 3 idem. Pois blancs..... 3 idem. Orge mondée..... 3 idem. Orge couverte..... 3 idem. Avoine..... 3 idem. Graine de Lin..... 3 idem. Graine de Mil..... 4 idem. Pour les détails voir les affiches. Par ordre, CHS. T. DUBÉ, Secrétaire.

février 1853. COMMANDES POUR L'EUROPE. LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils se chargent de l'exécution de tous ordres en Marchandises et Produits, Européens et Américains. Leur correspondance active avec les principales villes des Etats-Unis, de France, Angleterre, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne et Portugal, leur permet d'écarter avec ponctualité et célérité tous les ordres qui leur seront confiés, moyennant une commission fixée de gré à gré. BOSSANGE, MOREL & Cie., 12, rue Beaudé. Maisons à Paris et à New-York.—1er fév. 1853.

Neuvaine à St. Francois-Xavier, NOUVELLE EDITION, AVEC l'ordinaire de la messe, les prières pour les complices et augmentées de CHEMIN DE LA CROIX. Cette édition est ornée d'une belle gravure sur acier, représentant St. Francois-Xavier, baptisant les Indiens. PRIX. Cartonnage doré, £0 0 9. Basane gaufrée, 0 1 3. Basane gaufrée dorée sur tranche, 0 1 9. En vente chez J. & O. CRÉMAZIE, 12, Rue la Fabrique. Québec, 3 février 1853.

POUDRE LEVAIN DE DURKEE POUR PATISSERIE DE TOUTE SORTE. A VENDRE, Chez les principaux Epiciers en cette cité. Manière de s'en servir. A chaque pincée de farine ajoutez trois cuillerées de la poudre, mélangez le tout ensemble tandis qu'il est encore sec, ajoutez autre votre beurre ou votre saindoux et votre lait, formez une pâte et mettez-la immédiatement dans un four chaud. Par ce procédé, il faut moins pétrir toute espèce de pâte, la laisser plus molle, et la mettre dans un four plus chaud qu'à priori le vient procédé. L'on n'a besoin que de très peu de lait, de beurre ou de saindoux pour faire d'excellent bûchet; beaucoup de cuisiniers n'en emploient même pas. L'on peut faire des gâteaux de Savoie et autres gâteaux de famille sans un seul œuf. Les gâteaux de sarrasin, les crêpes et autres gâteaux de ce genre peuvent se faire en moins de dix minutes, et l'on fait un usage judicieux de la poudre, ces gâteaux sont toujours doux, légers et tendres. Pour les gâteaux de maïs, puddings, tourtes et pâtisseries de tout genre, cette poudre est d'une utilité incontestable. De reste, son essai prouvera amplement à tous les cuisiniers que c'est là le problème qu'on cherchait à résoudre, et que rien, dans l'art de la pâtisserie, ne saurait égaler la Poudre Levain.

Québec, 3 février 1853. EQUITABLE FIRE INSURANCE COMPANY, 450 West Strand, Londres. CAPITAL, £500,000 STERLING. PRÉSIDENT: A. C. BARCLAY, ECUYER. DIRECTEURS: CHS. BENNETT, ECR. JOHN SHAW, ECR. HUGH CROFT, ECR. ED. S. SYMES, ECR. JOHN MOSS, ECR. CLEM. TABOR, ECR. FRED. MORRIS, ECR. THS. WEST, ECR. C. T. SEWARD, ECR. F. F. WOODHOUSE, ECR. SECRÉTAIRE: WILLIAM H. PRESTON, ECUYER. AUDITEURS: HENRY EUE, ECR. | THS. WILLIAMS, ECR. BANKERS: MM. GLYN, MILS & Cie. SOLICITEURS: MM. CARDALE, ILIGFE & RUSSELL. DIRECTEURS LOCALS, MONTRÉAL: WILLIAM LUNN, ECR. | HON. W. MORRIS, ECR. J. TORRANCE, ECR. | J. G. MACKENZIE, ECR. J. FROTHINGHAM, ECR. | E. R. FABRE, ECR. ALF. LAROCQUE, ECR. | A. T. GALT, ECR. BENJ. HOLMES, ECR. | THEOD. HART, ECR. AGENTS GÉNÉRAUX DES COLONIES BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD. FREDERICK R. STARR, ECUYER. COMPTABLE ET TRÉSORIER. JAMES B. M. CHIPMAN, ECUYER.

CE BUREAU assure contre toutes pertes ou dommages causés par le feu, toutes descriptions de Bâties, Mobilis et Manufactures; Marchandises, etc. Vaisseau au port et en construction, etc. Barges ou autres Vaisseaux sur les Rivières ou Canaux, et les Marchandises y chargées, produits et ustensiles d'Agriculture de toute description. Le BUREAU d'ASSURANCE "EQUITABLE," en moyen d'une analyse constante de sa propre expérience, de temps à autre, adoptera son tarif à la nature des cas. A cette fin, une investigation sera faite annuellement dans chaque classe de risques; et l'on remboursera une moitié, ou 50 pour cent, de l'excédent clair à tous les Assurés dont les Polices auront eu trois ans d'existence. Les engagements de "l'Equitable" sont garantis par un "Propriétaire" responsable et par un capital souscrit très ample. Les Assurés sont exemptés des risques qu'impose une Assurance Mutuelle et ont droit, d'après les conditions de l'Association, de partager la moitié des profits. Les pertes sont apurées et payées à Montréal, sans déduction ou escompte et sans être réitérées à Londres. Par une révolution du Bureau de Londres, les Primes sont retenues à Montréal pour payer les pertes et accumuler un fond de £10,000. Les Directeurs à Montréal s'assemblent toutes les semaines. Des Agents sont nommés pour tout le Canada. On peut aussi s'adresser au Bureau de la Société de Bâtisse de l'Union, maison Clouet. WESTEN HUNT, Agent pour Québec, 3 février 1853.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT en la Haute-Ville, à l'Ouest de la rue St. Ursule, au Sud de M. McPherson, avec la maison à deux étages et autres dépendances. La possession à être donnée au mois de MAI prochain. S'adresser au Séminaire. Québec, 3 février 1853. 2m-16.

A LOUER.

LA BOUTIQUE, les MAGASINS et LA MAISON, formant le coin des rues St. Nicolas et LA CROIX, en dehors de la porte du Palais, occupés pendant de longues années par MM. PATERSON et FILS, comme magasin d'épicerie, de vaisselle, de verrerie et de poterie, en gros et en détail. Possession donnée le PREMIER MAI prochain. S'adresser à WM. PATERSON, 50, Rue St. Pierre. Québec, 3 février 1853.

PROPRIETES A VENDRE, A SAINT-ROCH:

- 1. UN EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur la rue St. Valier, borné en profondeur à la cime du cap.
2. DITTO de 34 pieds de front sur la rue Fleurie, et de 52 sur la rue Grant, faisant le coin des dites rues.
3. DITTO de 64 pieds de front sur la rue St. Valier, sur 54 de profondeur.

HAUTE-VILLE:

- 4. UN EMPLACEMENT de 64 pieds de front sur 51 de profondeur, situé rue St. Stanislas, avec une maison à deux étages dessus construite.
5. UN TERRAIN en pointe, situé rue St. George de 89 pieds de front sur la dite rue, et de 95 pieds sur la rue Laval, avec une maison en pierre dessus construite.
6. UNE MAISON en pierre à deux étages, située rue Lamontagne, cote de la Basse-Ville.

S'adresser à J. O. THOMAS dit BIGAOUETTE, 3m. Québec, 29 janvier 1853.

MAISON A VENDRE.

UNE maison située sur le terrain des dames de l'Hôpital-Général, faisant le coin des rues Colombe et Turgeon, appartenant à J. PLAMONDON. Termes les plus faciles. S'adresser à ce bureau ou à J. PLAMONDON, Rue Saint-George. Québec, 5 février 1852.

A AFFERMER.

POSSESSION donnée le 1er mai prochain, cette maison désirable pour le commerce, située sur la rue Saint-Paul, près le marché, et occupée pendant les quatre dernières années par R. J. SHAW, comme magasin de ferronnerie. Pour savoir les termes d'affermage, s'adresser à WILLIAM DRUM, meublier, Marché Saint-Paul. Québec, 5 février 1853.

A vendre ou à louer.

UNE superbe MAISON, avec de belles dépendances et un bon JARDIN bien garni d'arbres fruitiers, située avantageusement pour le commerce, et à proximité de l'Eglise du Cap-Saint-E. Cette propriété offre toutes les commodités désirables pour une famille. Conditions libérales, et possession à être donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux, au Dr. J. M. G. GAUCHER, Cap-Saint-E, 13 janvier 1853. 2m-16.

Emplacement à vendre.

DANS le faubourg Saint-Jean, au côté Nord de la rue d'Aiguillon, tout près de l'école des Frères, entre la propriété de Michel Tessier, ecuyer, notaire, et la rue St. François, de 40 pieds de front sur 79 pieds de profondeur. Tenure franc-alleu. On donnera, à l'acheteur, toutes les facilités qu'il désirera pour le paiement et toutes les sûretés possibles. S'adresser au soussigné. ED. GLACKEMEXER, N. P. Québec, 1er fév. 1853.

A vendre ou à louer.

DEUX MAGNIFIQUES MAISONS NEUVES, situées sur le Cap, faisant le coin des rues St. Geneviève et des Grisons, avec hangars et écuries, etc. Ces maisons seront peinturées, tapissées, et complètement prêtes pour le 1er AVRIL prochain. On accordera à l'acheteur des délais raisonnables. S'adresser au propriétaire. ISAAC DORION. Québec, 29 janvier 1853.

A LOUER.

UNE MAISON EN PIERRE à 3 étages, avec voûte et 2 offices, occupés comme magasin, situés en la Basse-Ville de Québec, faisant face sur les rues Saint-Pierre et Sault-au-Matelot, et joignant du côté Nord-Ouest, la Banque de Québec; le tout actuellement occupé par dame veuve MOISAN. S'adresser au soussigné, bureau d'ANT. A. PARENT, rue Saint-Joseph, n° 17. CHS. CINQ-MARS, Notaire. Québec, 11 janvier 1853.

Maison à louer.

UNE MAISON à trois étages, située rue Henderson, sur le quai du marché Saint-Paul, voisine de la propriété de M. Laurent Paradis. S'adresser à J. LANGLOIS, Avocat, Rue Haldimand, près du Palais de Justice. Québec, 13 janvier 1853.

ON OFFRE EN VENTE

LA goelette PHILOMÈNE, appartenant aux pilotes de l'Isle-aux-Grues, avec tous ses agrès, et maintenant en hivernement à la dite Ile. On accordera les termes les plus favorables. S'adresser sur les lieux, à JULIEN LANGLOIS, 29 janvier 1853.

PROTRAIT DE L'HONORABLE N. F. BELLEAU.

AVIS.—Le comité autorisé M. F. X. JULIEN à collecter les différents montants appoés aux noms des souscripteurs. G. R. BROWNE, Secrétaire. Québec, 29 janvier 1853.

PELLETERIES.

Le soussigné paiera les PLUS HAUTS PRIX pour toutes sortes de PELLETERIES non manufacturées, de saison, à son bureau n° 25, rue St. Pierre, Basse-Ville. D. R. STEUART, 26. Québec, 20 janvier 1853.

AVIS AUX FAMILLES.

A VENDRE, 100 TINETTES DE BEURRE de la première qualité. S'adresser à AMABLE PELLETIER, Marché du Palais. Québec, 20 janvier 1853.

BEURRE! BEURRE!!

300 TINETTES BEURRE de première qualité, à vendre par H. MURRAY, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 25 janvier 1853.

BEURRE, à des prix réduits.

150 TINETTES de BEURRE de qualité supérieure. A vendre par A. JOSEPH et Cie, 6m. Quai Napoléon, 1 fév. 1853.

PERDU.

DIMANCHE SOIR, le 16 du courant, après DIX heures, un BOA de Rai-musqué non teint, n°s. Quiconque le trouvera voudra le remettre à ce bureau. Québec, 18 janvier 1853.

MAISON TETU.

LES soussignés informent leurs amis de la ville et de campagne et le public en général, qu'ils sont décidés à discontinuer leur Etablissement de détail le PREMIER de MAI prochain, et en conséquence, ils seront prêts à offrir le 8 du courant, leur FONDS CONSIDÉRABLE de MARCHANDISES de gont et d'utilité, à des réductions considérables. Leur fonds de Tapis, Moire, Franges, etc., etc., et tout ce qui renferme ce département, mérito l'attention particulière des acheteurs. Le tout doit être vendu SANS RÉSERVE. N. B.—Les personnes qui désirent profiter des avantages qui leur sont offerts, sont priées de ne pas retarder à visiter leur établissement. L. & C. TETU & Cie. Québec, 8 février 1853. 3m.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES, OCCASIONNEE PAR DE GRANDES AMELIORATIONS!!

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public de Québec et du comté de Québec, qu'il s'est décidé d'améliorer au printemps son magasin n° 26, rue St. Jean, Haute-Ville, et qu'il offre en vente tout son fonds de MARCHANDISES SECHES à des prix LES PLUS RÉDUITS. Le soussigné prendra pour de la marchandise les anciens trente-sous pour 28 sous et les piastres fraugaises pour une piastre et huit sous. JOSEPH ROBERGE, 26, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 20 janvier 1853.

AVIS IMPORTANT.

LE SOUSSIGNE étant décidé à changer la nature de ses affaires au PREMIER MAI PROCHAIN, L informe le public qu'il VENDRA tout son FONDS CONSIDÉRABLE ET CHOISI DE COMMERCE à une TRÈS GRANDE REDUCTION, pour ARGENT COMPTANT. Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES SECHES ne doivent point acheter avant de visiter son ÉTABLISSEMENT, car c'est une occasion telle qu'ils ne rencontreront rarement. C. N. THIBAudeau, Porte voisine de Mr. M. Lamontagne, Orfèvre. Québec, 11 janvier 1853.

HISTOIRE DU CANADA,

Par F. X. GARNEAU, 3 VOLUMES in-8.—SECONDE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.—PRIX, 22/6. UN TOME IV a été publié pour les souscripteurs à la première édition.—PRIX, 7/6. EN VENTE CHEZ BOSSANGE, MOREL & Cie., 12, rue Beaudé, Haute-Ville. Québec, 7 décembre 1852.

HISTOIRE REDU CANADA,

Par F. X. GARNEAU, 3 VOLUMES, in-8.—SECONDE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.—PRIX, 22/6. UN TOME IV a été publié pour les souscripteurs à la première édition.—PRIX, 7/6. EN VENTE CHEZ J. & O. CRÉMAZIE, 12, rue la Fabrique. Québec, 14 décembre 1852.

Pelleteries! Pelleteries!! Pelleteries!!!

EN GROS ET EN DÉTAIL. J. HENDERSON & CIE., Rue Beaudé. PRIENT les citoyens et les étrangers qui visitent Québec, de venir examiner l'assortiment qu'ils ont à VENDRE à leur établissement. LA PEAUX ayant été bien choisies sur les meilleurs marchés, et l'attention particulière que donne dans l'établissement un des associés qui est un ouvrier pratique, leur donne confiance à garantir que leurs EFFETS ne peuvent être surpassés tant pour la qualité que pour le main-d'œuvre; ils peuvent être comparés en Canada. Manchons, Bonas, Victoires, Britaniques, Manchettes, Mantoux pour dames et messieurs, Casques, Gants, Mufflers pour messieurs, Robes et Habits en Astracan, Castor, Ours, Loup, Renard et Buffle. Raquettes et Souliers, faits au village de Lorets. Le tout sera vendu aux prix les plus bas possibles. Québec, 19 octobre 1852.

AVERTISSEMENT.

Banque de l'Amérique Britannique du Nord. La cour des directeurs donne par le présent avis qu'UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL, au montant de six p. 100 sur le capital de cette banque, SERA PAYABLE AUX POSSESSEURS D'ACTIONNÉS enregistrés en ces colonies, le ou après le 26 jour de JANVIER 1853, pendant les heures ordinaires d'affaires, aux différentes succursales. Le dividende se fera au sterling et selon les taux d'échange à la date du 26 jour de janvier 1853, qui seront fixés par les bureaux locaux. Avertissement ne sera fait qu'à compter au 26 janvier prochain, vu que les livres seront fermés pendant ce temps. Par ordre de la cour, G. DeB. ATWOOD, Secrétaire. 28 décembre 1851.

SLEIGHS! SLEIGHS!!

Le soussigné informe le public qu'il a en main, prêts à VENDRE, un grand nombre de SLEIGHS, depuis un siège jusqu'à trois, SLEIGHS Prince Albert, Castors de famille, etc. La plupart de ces voitures sont de première classe. PRIX MODÉRÉS. IGNACE PAGE, Maître-charron, 511, Rue Saint-Jean, faubourg Saint-Jean. Québec, 18 décembre 1852.

Le soussigné donne avis que la Société qui existait ci-devant sous les noms et raison de GABOURY & VEZINA, comme maîtres-mémisiers et entrepreneurs, est DIS-SOLUITE de consentement mutuel, et qu'il continuera d'exercer son métier en son nom seul et sollicite en conséquence l'encouragement public. EDUARD GABOURY, Faubourg Saint-Jean, rue St. Olivier, N° 42, près du lion d'or. Québec, 11 janvier 1853.

Le SOUSSIGNE informe le public de la Grande-Basse du Saguenay, qu'il a ouvert la UN ÉTABLISSEMENT où il pourra être acheté des effets de toutes espèces, et au prix de Québec. AMBROISE FAFFARD, Québec, 16 nov. 1852.

CHARLES GUERIN, ROMAN DE MŒURS CANADIENNES, OUVRAGE ILLUSTRÉ. Cinquième livraison.—PRIX 1s. 3d. A VENDRE chez les principaux libraires de Québec et son district. La sixième livraison PARAITRA SOUS PÈU. On donnera DEUX LIVRAISONS par MOIS, jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé. Le tout devra former entre six et sept livraisons. G. HYPOLITE CHERRIER, Éditeur-propriétaire. Québec, 29 janvier 1853.

SIMON BÉDARD, FERBLANTIER, rue St. Nicolas, N° 22, Palais.—4 décembre 1852.

LES VOIX OCCIDENTALES, CHANTS NATIONAUX, PAR J. LEYDIE.

LES ÉDITEURS, DE MONTIGNY et Cie., feront paraître vers la fin de FEVRIER prochain, UN RECUEIL de POÉSIES portant le titre ci-haut, formant un joli volume in-12 d'environ 250 pages.

LE CHEMIN DE FER SUGGÉRAL DE MEGANTIC. Le Bureau de cette Compagnie est temporaire, établi au bureau de la Compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond, rue Buade, où toutes communications le concernant doivent être adressées.

JOHN HENDERSON et Cie., Importateurs et Manufacturiers de CHAPEAUX ET PELLETÉRIES, RUE BUADE, Québec.

AVIS. UNE PÉTITION sera présentée à la Législature des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, pour un Acte qui permette à la BANQUE DE QUÉBEC d'augmenter son capital social jusqu'à CINQ CENT MILLE LIVRES courants, qui rendent ses actions transportables dans le Royaume-Uni, et qui amende autrement sa charte.

LE CHEMIN DE FER DU NORD! PROSPÉRITÉ DE QUÉBEC! LES citoyens de Québec devraient tous mener à fin cette entreprise importante.

E. CASEY, Rue de la Fabrique, Haute-Ville, OU L'ON VEND AU PRIX COÛTANT, Le meilleur assortiment de Marchandises Sèches.

LE SOUSSIGNÉ remercie le public et ses nombreux et respectables patrons de l'encouragement qu'il n'a cessé de lui donner depuis bien des années, et en leur redemandant un redoublement de patronage, offre à leurs goûts variés, des MEUBLES de toute espèce, depuis les plus riches jusqu'à ceux de simple utilité.

Parfumerie Française. Eau de Labrin, Demarson et Chetelat, Montpellier. Double extrait, Bouquet des Dames; Patchouly, Bergamote, Oeillets, Yverville, Quatre fleurs, Aubépine, Jenny Lind, de Rose, Bouquet Mignon, de Réséda, de Fleur d'Orange, de Spring Flowers, Bouquet de Chantilly, Bouquet de la Reine, de Coquille, de Miel, de Caoline, Fleurs d'Italie, Bouquet d'Orient, Mouseline, au Pétrole, Géranium, Bouquet des Soirées, Minc, Anis, Bouquet de la Duchesse, Bouquet de Bois, Bouquet d'Isabelle, Bouquet de Giselle, de Clematite, Bouquet d'Olive, de Magnolia, Bouquet d'Ambré, au Jasmin, de West-Inde, Essence de Bouquet d'Atkinson d'Or de la Sierra-Morena, triple extrait d'Eau de Rose, Eau de larmes de Benjoin, Eau de Toilette de la Duchesse, Esprit de Menthe pour parfumer la bouche, Huile superne à la rose, à la violette, etc.

À vendre par les soussignés; 250 TONNEAUX de fer écossais, rond carré et plat. 50 Tonneaux de fer anglais raffiné. Plaque pour bouilloires de toutes grandeurs, fer pour rivet et angle.

PRIX RÉDUIT! MANUEL DES PARENTS CHRÉTIENS, Ou Devoirs des Pères et des Mères dans l'éducation religieuse de leurs enfants; Par AL. MAILLOUX, prêtre, v. G. APPROUVÉ PAR MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE. ON peut encore se procurer cet excellent ouvrage, à cette imprimerie.

À vendre à cette Imprimerie: LES ADDITIONS SUIVANTES Au BREVIAIRE et au MISSEL: 1. S. Hilari Ep. et Doct. (additio ad VI. lect.) 2. Preetios. Sang. D. N. J. C. (missa). 3. do. do. (officium). 4. do. do. (missa cum notis). 5. do. do. (offic. do.) 6. Septem Dolorum B. M. V. (officium). 7. S. Alphonsi de Ligorio (missa). 8. Patrocinii S. Joseph do. 9. S. Francisce Caracciolo do. 10. SS. Cordis D. N. J. C. do. 11. S. Familii J. M. J. (officium et missa). 12. S. Irenaei et Soc. M. do. do. 13. S. Lancee et Clavorum D. N. J. C. (missa). 14. Desponsationis B. M. V. do. 15. S. Spinee Coroum D. N. J. C. do. 16. Oratiosis D. N. J. C. (officium et missa). 17. S. Sionidis D. N. J. C. (missa). 18. Preetios. Sang. D. N. J. C. do. 19. B. M. V. Auxiliatrix do. 20. S. Joannis Nepomuceni do. 21. Immaculate Concept. (offic. pars autumnalis.) 22. do do do do verna. 23. do do do do aestiva. 24. do do do do hiemalis. 25. S. Stanislai Kostkoe, conf. missa. 26. Maternitatis B. M. V. do. 27. Puritatis do. do. 28. Sacrorum V. Vulnerum D. N. J. C. do. 29. Comm. Passionis D. N. J. C. do. 30. S. Rochi, do. do.

ALMANAC ECCLESIASTIQUE ET CIVIL DE 1853. CET ALMANAC comprenant 126 pages d'in-18, est maintenant EN VENTE à la librairie de MM. J. & O. CRÉMAZIE, rue de la Fabrique, de M. J. T. BROUSSEAU, de MM. BOSSANGE, MOREL & CIE., rue Buade, et chez les éditeurs-imprimeurs A. CÔTÉ & CIE., près l'Archevêché. PRIX: 12 sous l'exemplaire.

TABLE DES MATIÈRES. Explication des termes du Calendrier... Partie Ecclésiastique—Cour de Rome... Partie Civile.—Famille Royale d'Angleterre... Population de la Grande Bretagne... Département des Sauvages...

Tableau estimatif du revenu et des dépenses du Canada, 1852. Intérêt sur la dette du Canada... Travaux publics produits... Canaux du Canada... Revenu et dépenses du Canada, 1851... Département des Postes... Population des Etats-Unis de 1790 à 1850...

PRIX RÉDUIT. MANUEL DES PARENTS CHRÉTIENS, Ou Devoirs des Pères et des Mères dans l'éducation religieuse de leurs enfants; Par AL. MAILLOUX, prêtre, v. G. APPROUVÉ PAR MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE. ON peut encore se procurer cet excellent ouvrage, à cette imprimerie.

Propriétés à vendre ou à louer. À vendre, termes faciles. LA PROPRIÉTÉ du soussigné, située sur le chemin du Cap-Rouge, à quatre milles de la ville. Québec, 14 octobre 1852. L. FISET.

À VENDRE. UN emplacement de 24 arpents en superficie, avec maison, étable et autres bâtisses, situé dans la plus belle partie de l'incendie, près de l'Eglise et la Cour, à Kamouraska.—Conditions faciles. S'adresser à Québec à Fas. DeFoy, écr. et à Kamouraska à Z. FERRAULT, écr. Québec, 7 septembre 1852. 6m.

POELES NOUVEAUX. LE soussigné offre en vente un POELE NOUVEAU et perfectionné pour chauffer les Eglises, les édifices publics, ou les grands salons, produisant une grande chaleur avec économie de bois. Ces Poèles sont faits aux forges de Saint-Maurice, avec du fer de Saint-Maurice. Wm. HUNT & CIE.

Bills privés. BUREAU DES BILLS PRIVÉS, ASS. LÉG., 15 novembre 1852. PLUSIEURS des demandes tendant à obtenir des Bills privés et Locux durant la présente session, n'ayant pu être accueillies à raison de ce que les avis exigés par les règles de la chambre n'ont pas été donnés complètement, AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, Que les personnes qui demandent de semblables Bills ont l'occasion de donner les avis exigés entre ce jourd'hui et la réunion de la Chambre en Février prochain.

VITRES DE SMITHWICK, DOUBLE GRANDUEUR, PRESQUE ÉGALES AUX vitres anglaises (British plate), à vendre par le soussigné. GRANDUEUR, 20 x 16; 24 x 18; 26 x 20; 28 x 22; 30 x 24; 38 x 28; 40 x 30; 36 x 46. Québec, 18 sept. 1852. W. S. HENDERSON.

J. S. SMITH, doreur, faiseur de cadres de miroirs et d'images, 74, rue St. Jean, en dehors et près la porte St. Jean, Québec. Fait des Cadres pour ouvrages à l'aiguille ou imprimés; Cartes géographiques, Bordures dorées pour chambres; Montures de cartes géographiques, vernissage de idem; nettoye et restaure les peintures et imprimés. Québec, 14 octobre 1852.

GAOUTCHOU! GAOUTCHOU! GAOUTCHOU! LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre en vente: SOULIERS EN GAOUTCHOU pour messieurs, dames et enfants, de la meilleure qualité, à des prix modérés. Il remplace en gaoutchou les Souliers d'original et autres, d'une manière très propre, et répare aussi les Souliers en caoutchou, le tout sous le plus court délai. GÉORGE STEPHENS, 24, rue St. George, faubourg Saint-Jean. Québec, 11 nov. 1852. 3m.

Une autre récompense de £1,600; OU RÉPONSE DE M. ATKINSON, avec la preuve des Dogmes Catholiques attaqués dans ce défi; Montréal, JOHN LOWELL, 1852. Cet excellent petit livre de controverse est à vendre à Québec, chez A. CÔTÉ & CIE., J. ET O. CRÉMAZIE, R. FRÉCHETTE ET CIE., J. ET T. BROUSSEAU, PRIX: 15 ou 20 SOUS l'exemplaire, selon la couverture. 25 septembre 1852.

MEULES DE MOULIN. LES soussignés offrent en vente de magnifiques MEULES DE MOULIN, arrivées directement de France, par le navire Clarissa. BOSSANGE, MOREL & CIE., 12, rue Buade, (Haute-Ville). Québec, 26 juin 1852.

Etonnante découverte. COMPAGNIE DE PELLETÉRIES DE MOSCOU, No. 98, Rue Notre-Dame, Montréal, ET No. 25, Rue de la Fabrique, Québec.

A. BRÉSÉ. DE la susdite compagnie, informe les citoyens de Québec et de Montréal, qu'il vend à ses magasins dans ces deux villes, l'ASSORTIMENT le plus beau et le mieux choisi de PELLETÉRIES manufacturées d'après sa longue expérience et sous ses soins attentifs.

PARÉILLEMENT: Un assortiment magnifique de VISON NOIR du Canada, dont le lustre et le duvet le rend de beaucoup supérieur à toutes autres peaux déjà offertes au public. Conditions libérales. EN GROS ET EN DETAIL. REMARQUEZ: 98, rue de la Fabrique, Québec. Québec, 11 nov. 1852.

Forges de Saint-Maurice. LE SOUSSIGNÉ ayant été nommé AGENT POUR LA VENTE des produits manufacturés aux forges susdites bien connues, a maintenu et simplifié de toutes grandeurs, POELES doubles et simples de toutes grandeurs, Poèles de cuisine, de différents patrons, Rataichissoires, Fourneaux de camps, tourtières, Boîtes de roues, roues à van, Couffriers, Trous de tuyaux et portes pour cheminée, Casseroles de poêle, "Dumb-Bells," Formes de charrie, Plaque pour soc, Ferrès à cheval, hache, et autre fer en barres. J. & O. CRÉMAZIE, 12, rue la Fabrique. Québec, 15 juin 1852.

Catechism of the Geography of America. FOR the use of the Elementary Schools under the control of the Catholic School Commissioners for the City of Québec. Ce petit ouvrage est en vente chez les soussignés. PRIX, 2/6 la douzaine, et 3 deniers l'exemplaire. J. & O. CRÉMAZIE, 12, rue la Fabrique. Québec, 21 sept. 1852.

La manufacture de Marbres de Québec. No. 191, rue St. Jean, en dehors des murs, VIENT de recevoir un supplément de PIERRES DE PICTOU, propres aux monuments, pierres tumulaires, fonts baptismaux, etc. Fait des sculptures de cheminée; nettoie et polie les vieilles MARBRÉS ITALIENS importés par S. Statuaires, les bustes et les monuments. Tablettes mariales, assés de marbles faits à ordre d'une manière supérieure par des ouvriers européens. Grand assortiment de pierres tumulaires et de marbres américains, de divers prix. Les inscriptions reçoivent une attention particulière. Québec, 15 juillet 1852. 12m. FELIX MORGAN.

Société Amicale Ecossaise sur la vie. (Etablie à Glasgow en 1826.) Le très-noble MARQUIS DE DALHOUSIE. Le Président: J. CAMPBELL COLQUHOUN, écuyer, de Killermore, Sa Grace le DUC DE BUCKLEUCH. Le Vice-Président: J. CAMPBELL COLQUHOUN, écuyer, de Killermore, Sa Grace le DUC D'ATHOLL. Québec, 1er juillet 1852. 12m. DAVID A. ROSS, Quai des Indes.

Compagnie d'Assurance de l'Aigle, sur la vie. BUREAU des Agents, QUAI DE HUNT, au-dessus de la porte. W. & W. C. HENDERSON, AGENTS POUR LE CANADA. Québec, 14 juin 1852. OFFRANT tous les avantages et aucun des risques et de l'incertitude des Assurances Mutuelles, la Compagnie de l'ASSURANCE de l'AIGLE offre de plus la garantie d'un Cour MARMIER approprié jusqu'à 30 juin 1850, les assurés ont en leur faveur le paiement de leurs réclamations, la somme de £1,105,000 sterling, et la liberté de la Compagnie est bien connue.

CHERRY PECTORAL. For the Cure of COUGHS, COLDS, HOARSENESS, BRONCHITIS, WHOOPING-COUGH, CROUP, ASTHMA and CONSUMPTION. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

CHERRY PECTORAL. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

CHERRY PECTORAL. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

CHERRY PECTORAL. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

CHERRY PECTORAL. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

CHERRY PECTORAL. Ce remède est offert au public avec cette confiance que l'on a coutume d'avoir dans une médecine qui bien rarement manque de produire son effet. Son utilité est si grande et ses cures sont tellement nombreuses, que dans presque toutes les parties du pays, il y a un nombre considérable de personnes, bien connues, qui ont été guéries par ce remède, de cette affreuse maladie des pouxmons. Quand on fait l'essai, sa supériorité sur toutes les autres médecines de ce genre est trop apparente pour qu'elle ne saute pas aux yeux, et quand le public a une fois connu ses effets, il n'hésite pas à reconnaître quel est le remède pour guérir les maladies de pouxmons, si fréquentes dans nos climats. Il est non seulement utile dans les maladies les plus sévères des pouxmons, mais encore pour les différents autres toux, rhumes, etc., et pour les enfants, la médecine la plus douce et la plus agréable qu'on puisse obtenir. Toutes les familles devraient en avoir, et celles qui en ont eu une fois, ne manqueraient pas d'en avoir deux.

Adresses d'affaires. LE DR. DEGUISE a établi son bureau vis-à-vis l'Eglise St-Roch, dans la maison de MRS. GARNEAU. Québec, 23 nov. 1852. J. C. LIVA, AVOCAT, a établi son Bureau sur le boulevard de la Haieville, Haute-Ville.—Entrée par la porte des bureaux de MM. Casault & Langlois, avocats, et J. B. Trudel, notaire.—10 novembre 1852. OLIVIER LAPARIERE, peintre, vitrier, et poseur de papier peint, rue St. Eustache, no. —, faubourg St. Louis.—Québec, 12 août 1852. J. B. TRUDELLE, Notaire, a transporté son bureau dans ceux de l'honorable Jean Chabot, Haute-Ville, rue Haldimand, entrée par la porte des bureaux de MM. Casault & Langlois, avocats, Québec, 10 août 1852.

CHS. BAILLARGE, pratique et enseigne l'Architecture, l'arpentage et le Génie Civil, à l'encouragement des rues Saint-Joseph et Saint-François.—Québec, 8 mai 1852. P. S. LAFLEUR, MEUBLER, EBÉNISTE ET CHAISEUR. Québec, 25 mai 1852. MM. CASUALT & LANGLOIS, avocats, ont transporté leur bureau sur la RUE HALDIMAND, porte voisine de l'honorable JEAN CHABOT. Québec, 1er mai 1852. 12m. FRS. LAFLEUR, meublier-ébéniste, côté d'Abram, et rue St. Valier, Saint-Roch de Québec.—10 juillet 1852. MICHEL GAUVIN, maître d'équipage, tient des chevaux de louage, au numéro 19, rue Couillard, Haute-Ville. GÉO. BIGOUETTE, meublier-ébéniste, rue St. Valier, vis-à-vis la rue Grant, St. Roch. 7 octobre 1851.

NOUVELLE PHARMACIE. A L'ENCOIGNEURE DES RUES DU PALAIS ET ST. JEAN VIS-À-VIS LA MAISON TETU. LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il est maintenant prêt à fournir toutes sortes de DROGUES et MÉDICINES d'une pureté sans exemple, ainsi que toute une variété d'articles de fantaisie pour la toilette, consistant partie en fioles de senteurs, parties en parfums, parties en Peignes et CHETELAT, et autres parfums véritables et Brosses de toutes descriptions; ÉPONGE FINE DE TURQUIE, etc. Aussi, ARROW-ROOT pure des Bermudes, MÉDICINES A L'ÉTOILE, et tout autre article de sa branche. SODA WATER de la fontaine, avec un choix de SIROPS. Toutes prescriptions de Médecines, ordonnances de famille, ou toute demande de médecines domestiques accueillies avec la plus grande attention. Le soussigné se flatte d'être en état de satisfaire les membres de la Faculté et les familles qui voudront bien l'honorer de leurs commandes. SAMUEL WRIGHT, Chimiste et Droguiste. Québec, 3 juin 1852.

Fourneau patenté de Chilson. UNE MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. NOUS sommes heureux d'annoncer que le Fourneau amélioré et patenté est regardé par la plus haute autorité comme le meilleur FOURNEAU au monde. Non-seulement ce Fourneau et notre système de ventilation est reconnu et déclaré par le meilleur mode de réchauffer et aérer les maisons privées, les églises, les collèges, les maisons d'école, les cours de justice, les chambres de parlement, les hôpitaux, les magasins, etc., dans presque toutes les villes des États-Unis, mais il rencontre encore les mêmes éloges, dans les CANADAS, l'ANGLETERRE, LA RUSSIE et les autres pays étrangers. Il a mérité dans toutes les expositions de ce pays des médailles d'or et d'argent, comme premier prix, et dernièrement encore il a mérité la première Médaille à la grande Exposition Universelle de Londres. Il a été soumis aux investigations les plus sévères de plusieurs juges compétents, et il a été jugé le meilleur. (Voyez les rapports imprimés de l'exposition, ainsi que ceux des comités sur les édifices publics de villes et de États.) Nous avons plus de 2,500 recommandations dont la plupart viennent de la part d'hommes compétents, dont les commissions en cette matière sont très bien connues. Pour obtenir un tel succès, il faut que le Fourneau soit bien construit, et que le système de ventilation soit bien combiné. Le Fourneau a été abandonné depuis sept ans la fabrication des fourneaux ordinaires dits à air chaud, sous la ferme conviction que les fourneaux à fente chauffée au rouge, brûle l'oxygène qui se trouve dans l'air et produit un effet délétère, une odeur désagréable, qui peut être aspirée impunément par les pouxmons de l'homme; sans compter les fissures et la détérioration des vaisseaux qui laissent échapper des gaz dangereux qui se mêlent avec l'air, et ensuite l'embarras et la dépense pour réparations et pour des vaisseaux neufs.

CHILSON, RICHARDSON & CIE., 51 et 53, BLACKSTON STREET, BOSTON. — AUSSI — CHILSON, RICHARDSON & CIE., 374, Broadway, New-York. M. CHARLES GARTH, vis-à-vis de M. McMaster, rue St. Jean, est notre agent pour Québec. Ce monsieur est parfaitement compétent à poser nos Fourneaux et nos appareils de Ventilations. Québec, 31 août 1852. 4m.

AVIS CONCERNANT CE JOURNAL. Le Journal de Québec paraît 3 fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI soir, au prix de 20. par an, à part les frais de poste, comme il est dit en tête du Journal. On peut aussi s'abonner pour 6 mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement de six mois d'un an, et payer leurs arriérés; autrement ils seront considérés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, etc., doivent être adressés francs de port, au bureau du Journal, près l'Archevêché. On peut s'abonner aussi chez les personnes suivantes, dans leur localité respective: Saint-Michel.....B. POULIOT, écuyer, N. P. Trois-Pistoles.....ALEX. DUBÉ, écuyer. Kamouraska.....D. ALEXIS GAGNE, écuyer. Saint-Arsène de Ka..... Révd. N. BÉLANGER. konna..... THIÉO. ST. LAURENT. Saint-Georges de Ca..... Remous..... M. E. POULIOT. St. Jean-Fort-Joli.....M. le lieutenant. FRASER. St. Roch des Aulnès, AMABLE MORIN, écuyer. Trois-Rivières.....FRS. DASYLVA, écr. avoc. Isle-Verte.....CHS. BERTRAND, écuyer. St. Hyacinthe.....M. l'abbé TÉTREAU. Arthabaska, Stanfold..... M. l'abbé RACINE. Sommerset..... Mr. J. E. P. CHETTE. Rivière du Loup, en haut, et les lieux voisins..... J. C. ROBILARD, écuyer. New-York..... J. C. ROBILARD, écuyer. Painscourtville, pour la Louisiane..... C. J. E. GAUTHIER, écr. On reçoit directement, par la poste, des abonnements des différentes parties de la province.